



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Groupe Blanchet des directrices et directeurs d'écoles de la Nièvre

Mercredi 13 mars 2024



ACADÉMIE
DE DIJON

Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du jour :

1. Présentation de l'Observatoire Départemental des Dynamiques Rurales (ODDR)

2. Choc des savoirs : élever le niveau de notre École

a. Les constats

b. Les mesures

3. Loi RILHAC - point de situation

4. Questions diverses



ACADÉMIE
DE DIJON

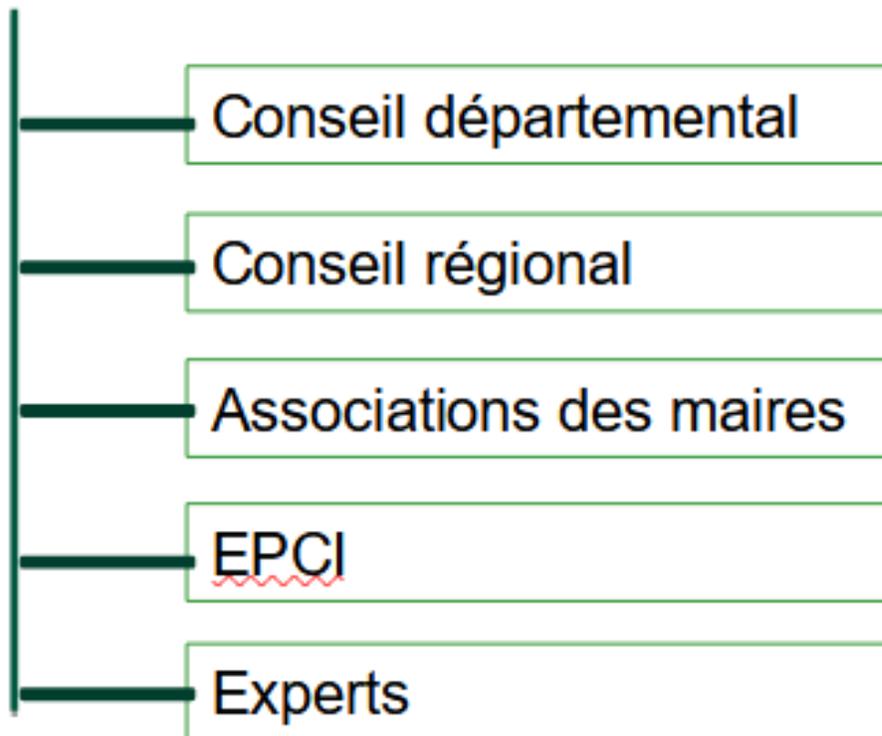
*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. L'Observatoire Départemental des Dynamiques Rurales

A) Installation de l'ODDR 58

Composition :

IA-DASEN et PRÉFET (coprésidence)



Objectifs :

1. Partager des constats objectivés sur l'état du réseau scolaire nivernais
2. Accompagner, déployer des actions
3. Évaluer les effets de ces actions

Fréquence :

Une fois par an

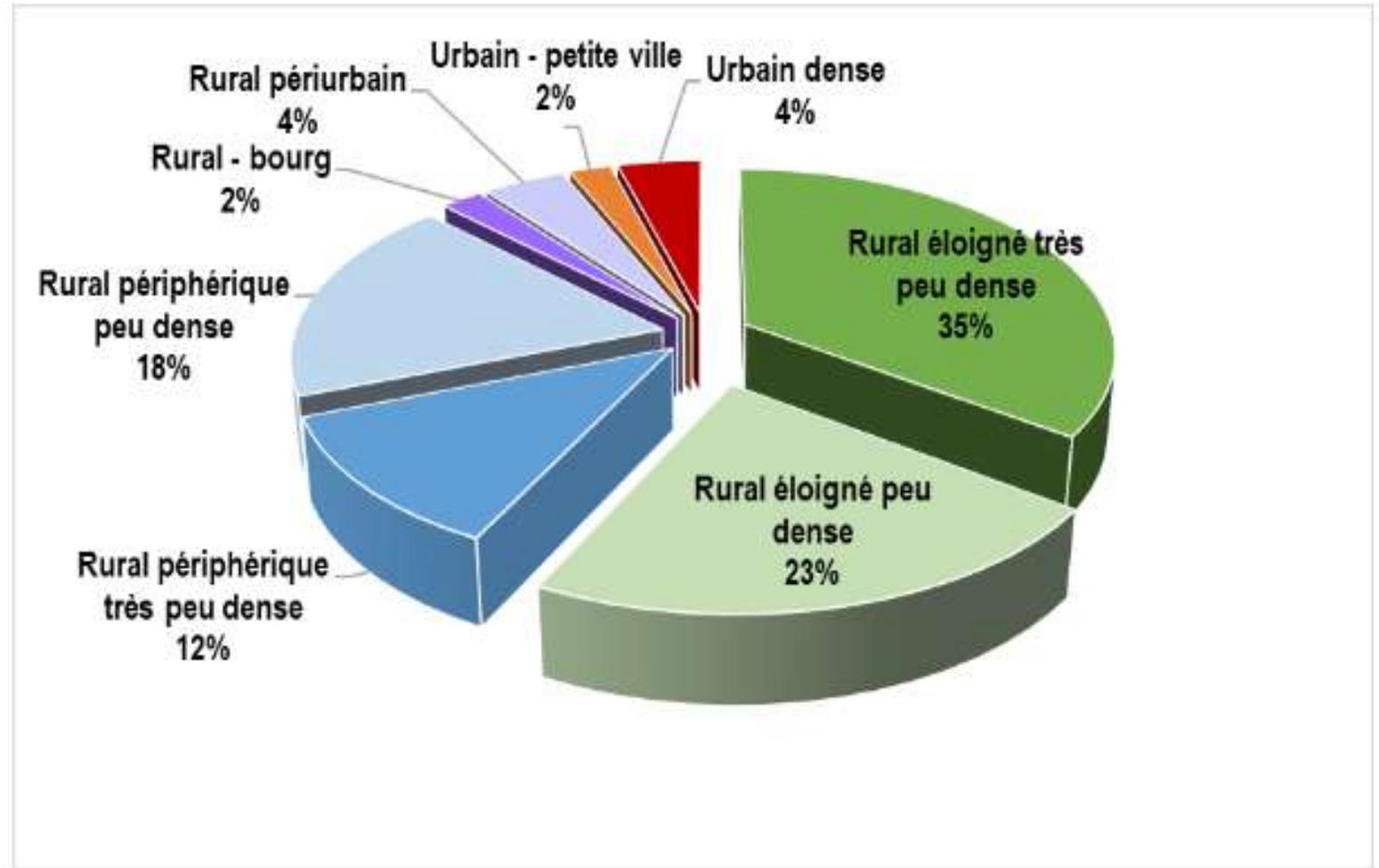


ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

B) Géographie scolaire : l'état des lieux

Répartition territoriale des
communes avec école de la Nièvre
(en%)



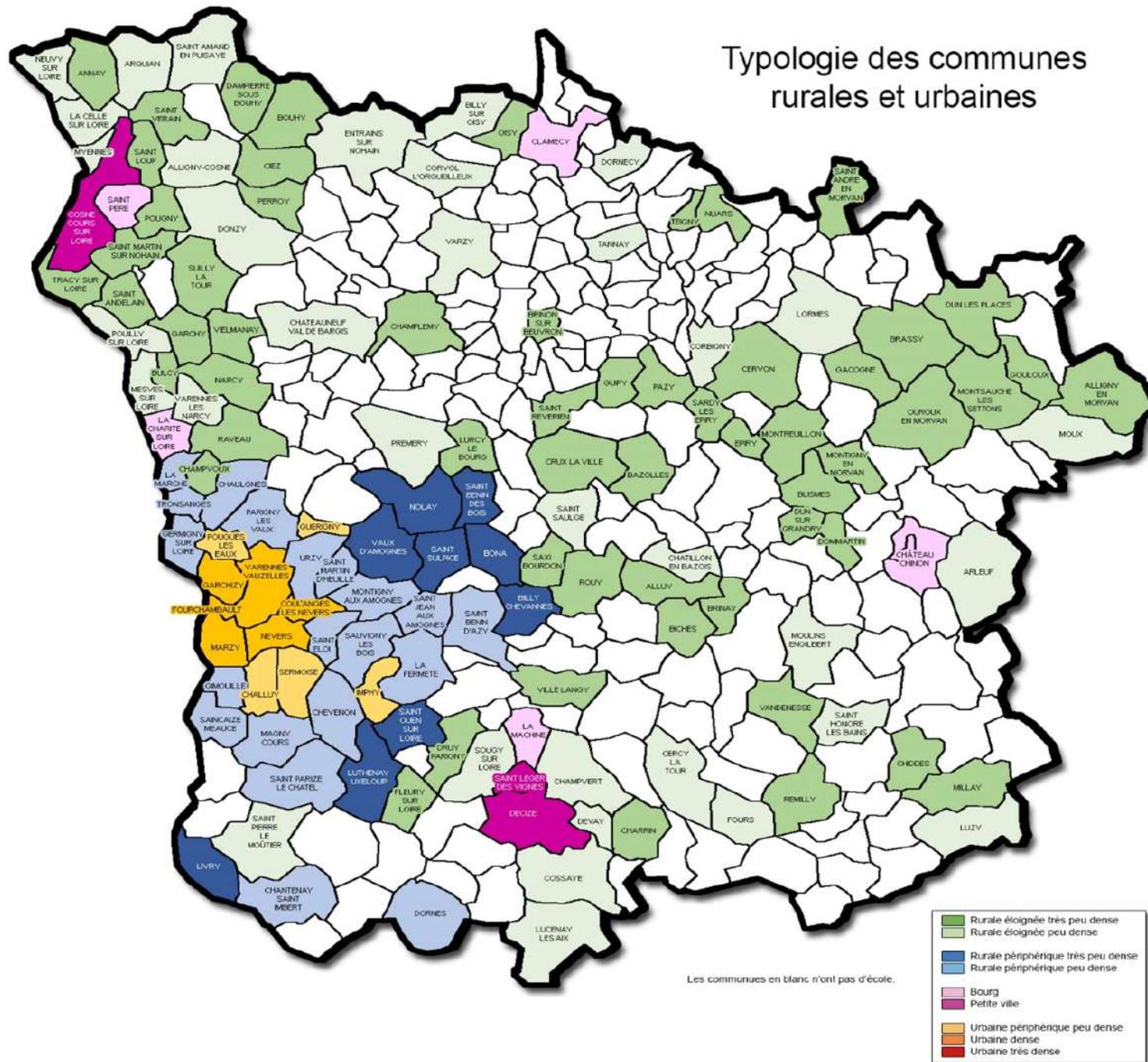


ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

B) Géographie scolaire : l'état des lieux

DSDEN de la Nièvre

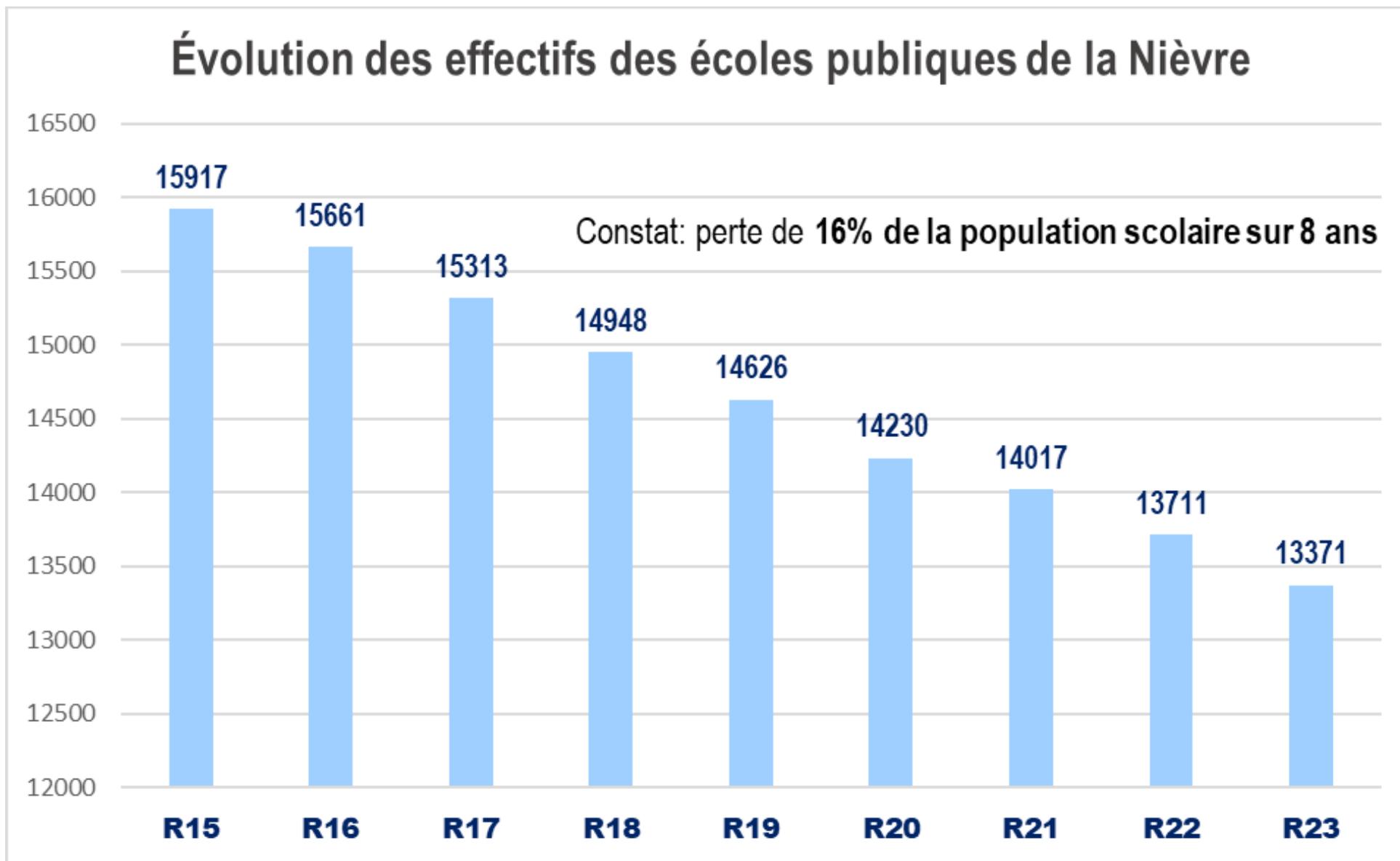




**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

C) Démographie et carte scolaire : partage du constat



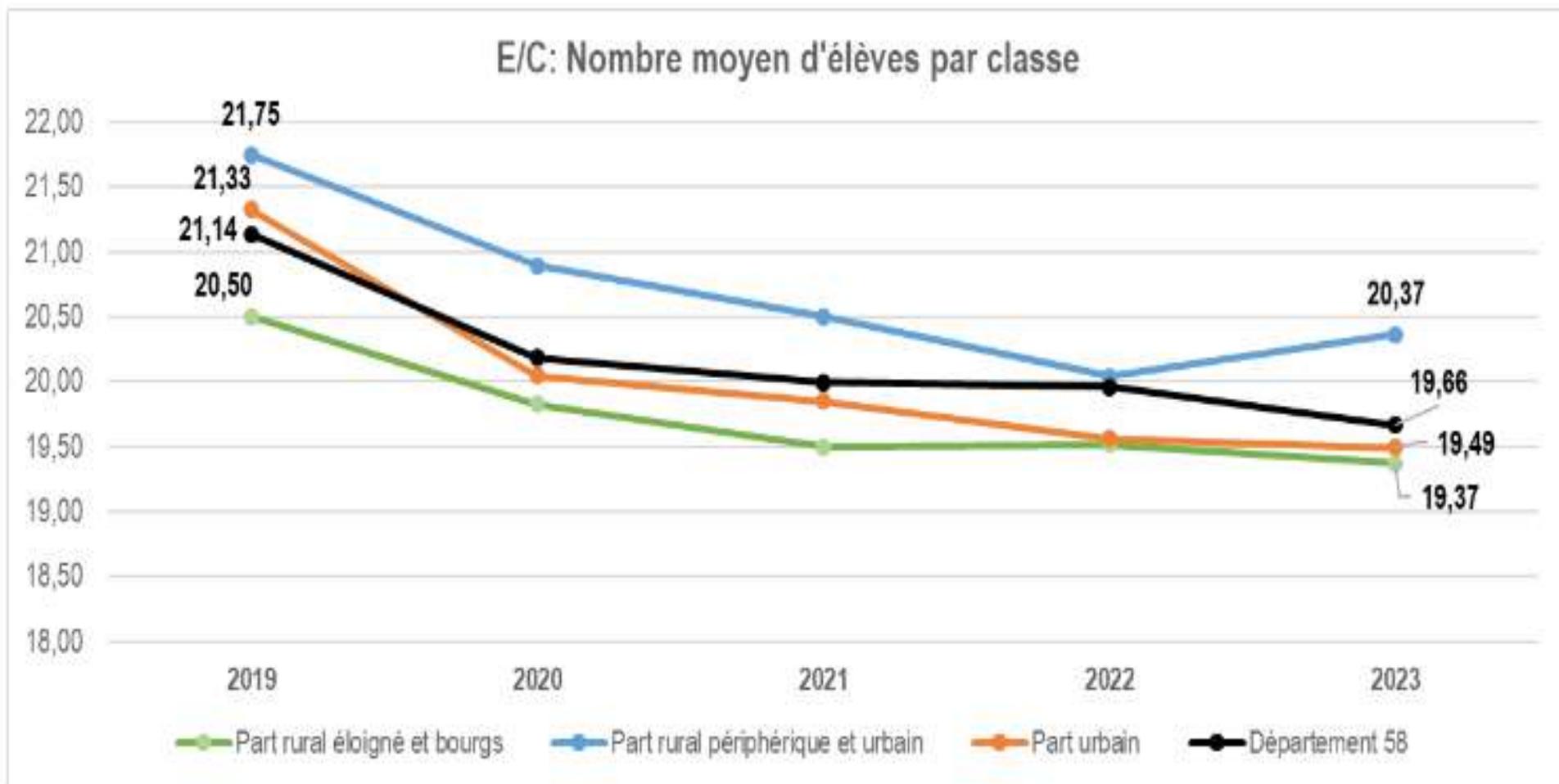


ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

C) Démographie et carte scolaire : partage du constat

Constat :
**Amélioration de tous
les taux d'encadrement
à 5 ans**





**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

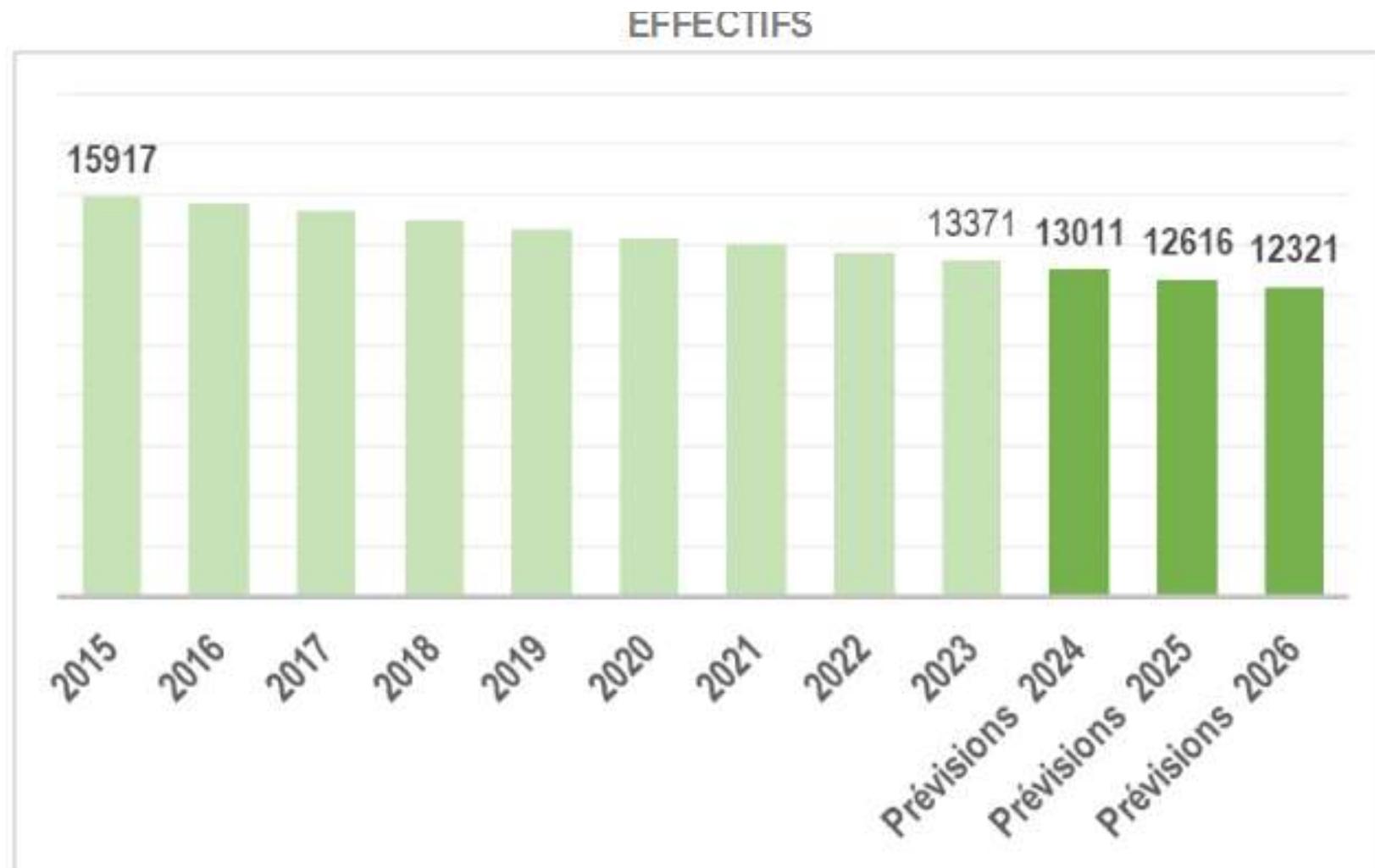
Perspectives :

**poursuite de la baisse des effectifs
dans la Nièvre**

(1051 élèves en moins sur les 3
prochaines rentrées, soit 3596 élèves sur
10 ans):

- Baisse évaluée à -360 élèves en 2024
- Baisse évaluée à -395 élèves en 2025
- Baisse évaluée à -295 élèves en 2026

D) Perspectives sur trois ans



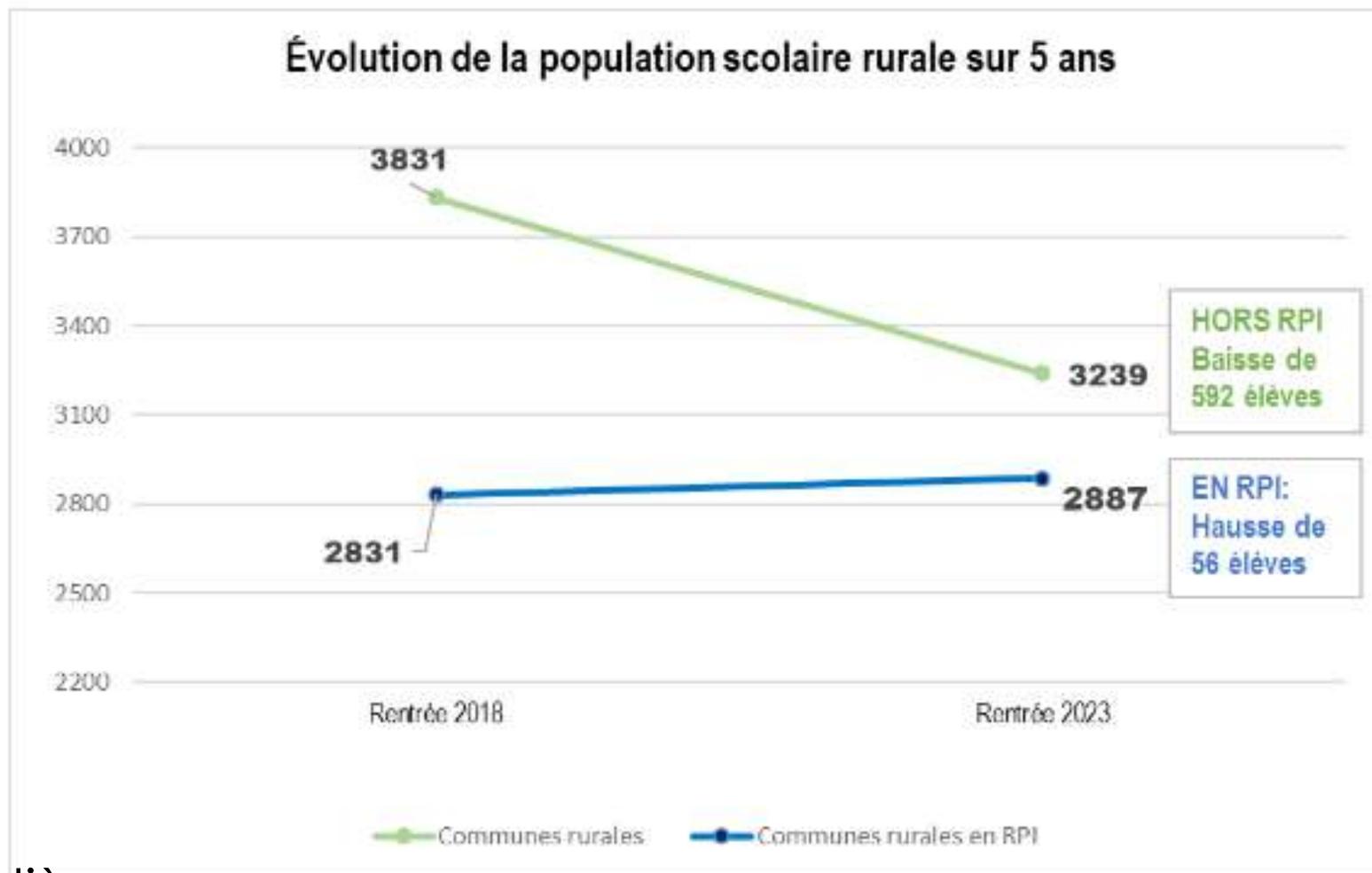


ACADÉMIE
DE DIJON

Liberté
Égalité
Fraternité

E) Aménagement des territoires ruraux : quelles solutions ?

Le regroupement pédagogique intercommunal : une organisation rassurante pour les familles



HORS RPI
Baisse de
592 élèves

Hors RPI :
Baisse de 15,45%

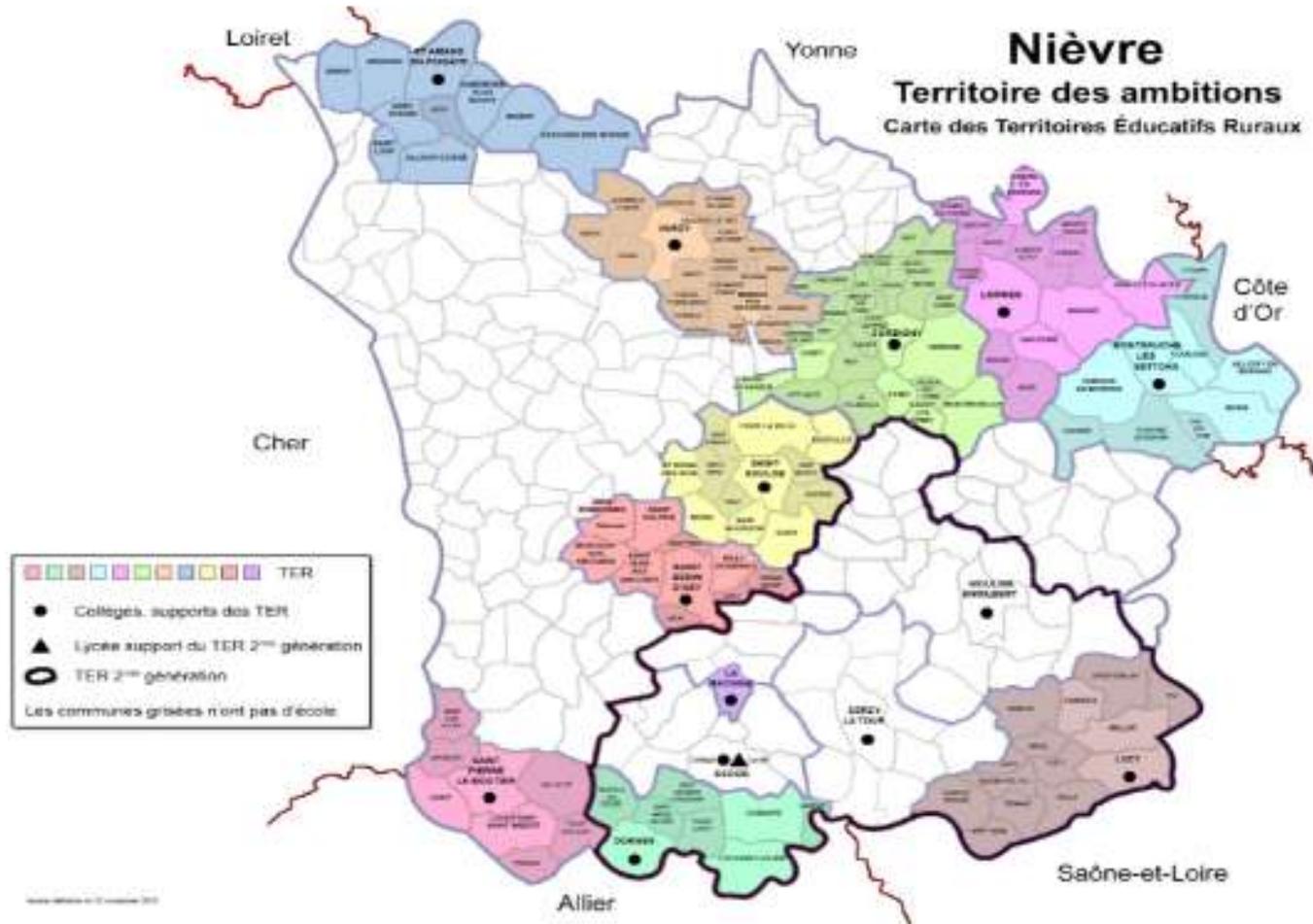
EN RPI:
Hausse de
56 élèves

En RPI :
Hausse de 1,98%

Exemple de communes
rurales hors RPI :
Arleuf, La Fermeté, Parigny-
les-Vaux, Entrains-sur-Nohain

E) Aménagement des territoires ruraux : quelles solutions ?

Les TER nivernais: point au 22.12.2023



12 Territoires Educatifs Ruraux

•11 TER : collège support

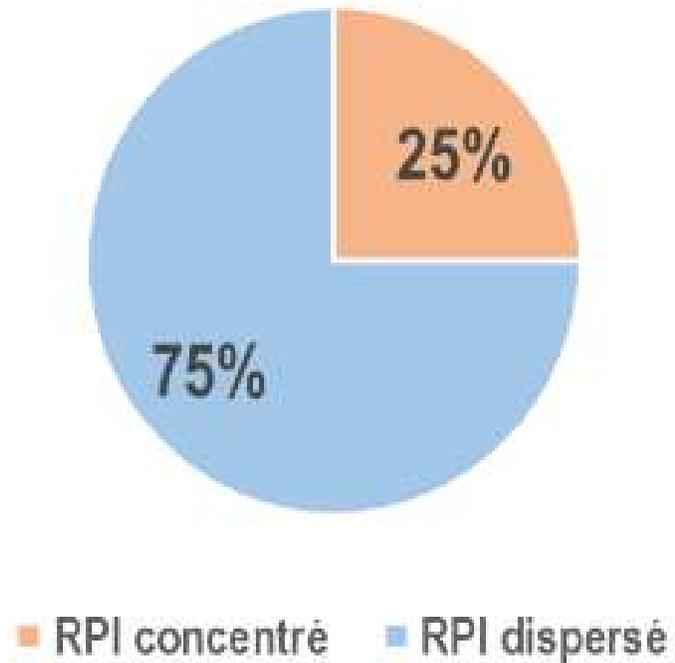
•1 TER 2^{ème} génération : lycée support



E) Aménagement des territoires ruraux : quelles solutions ?

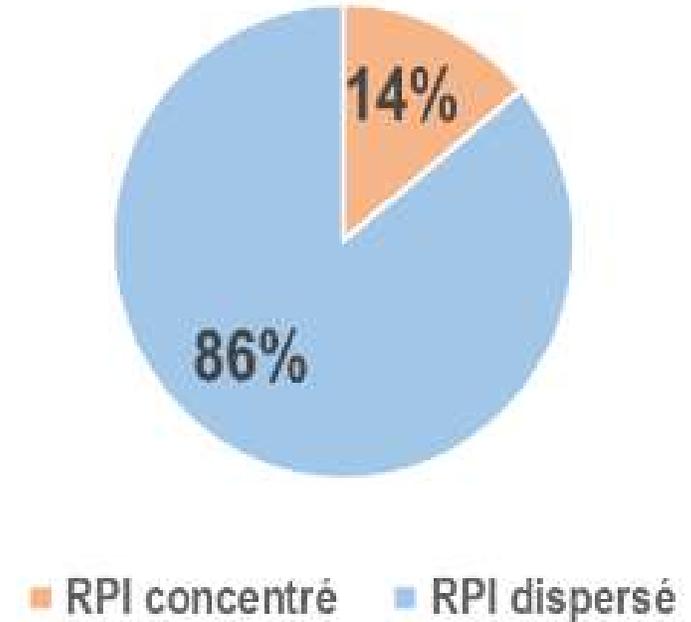
Liberté
Égalité
Fraternité

Académie (en %)



Constat : trop peu de RPI concentrés dans la Nièvre

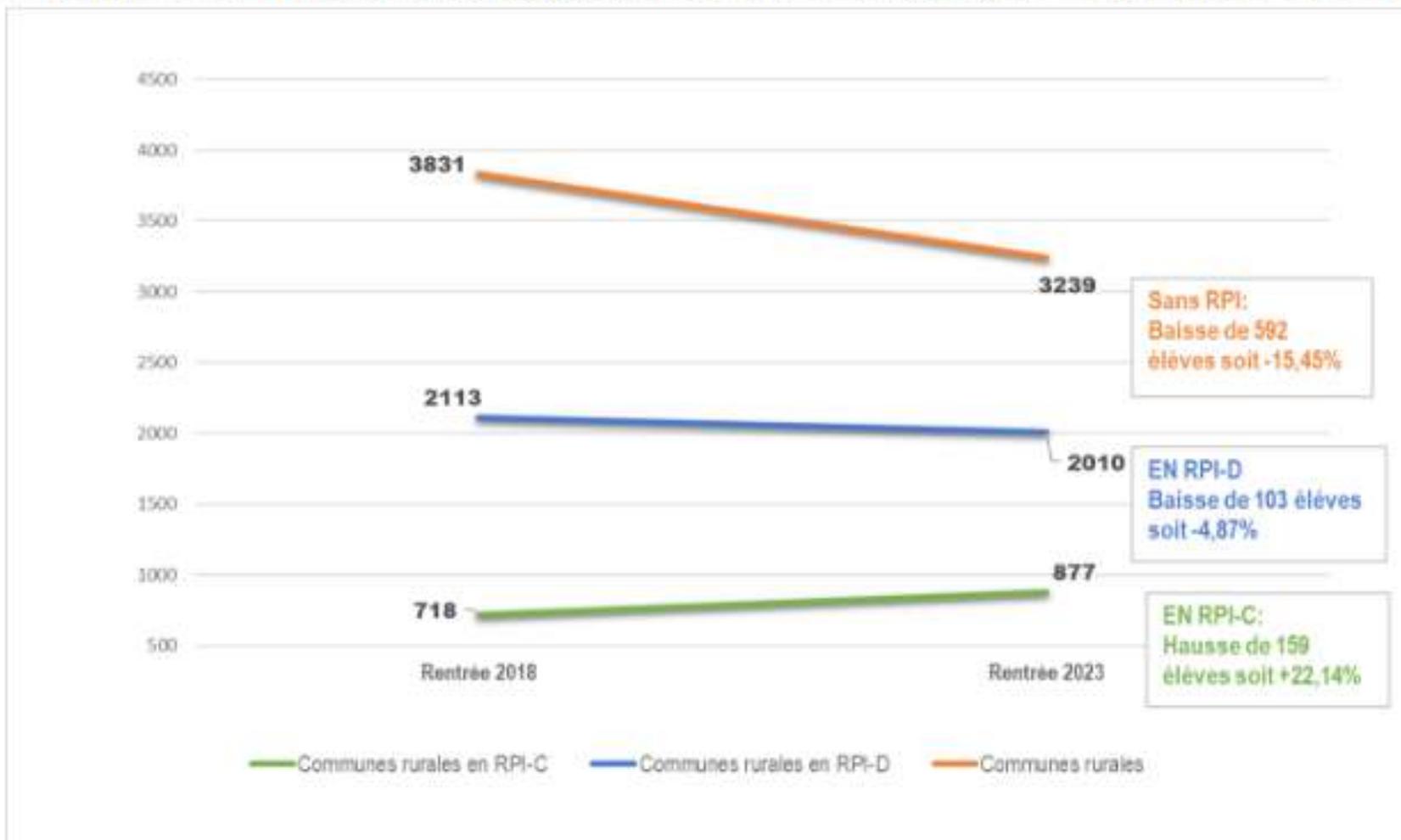
Nièvre (en %)





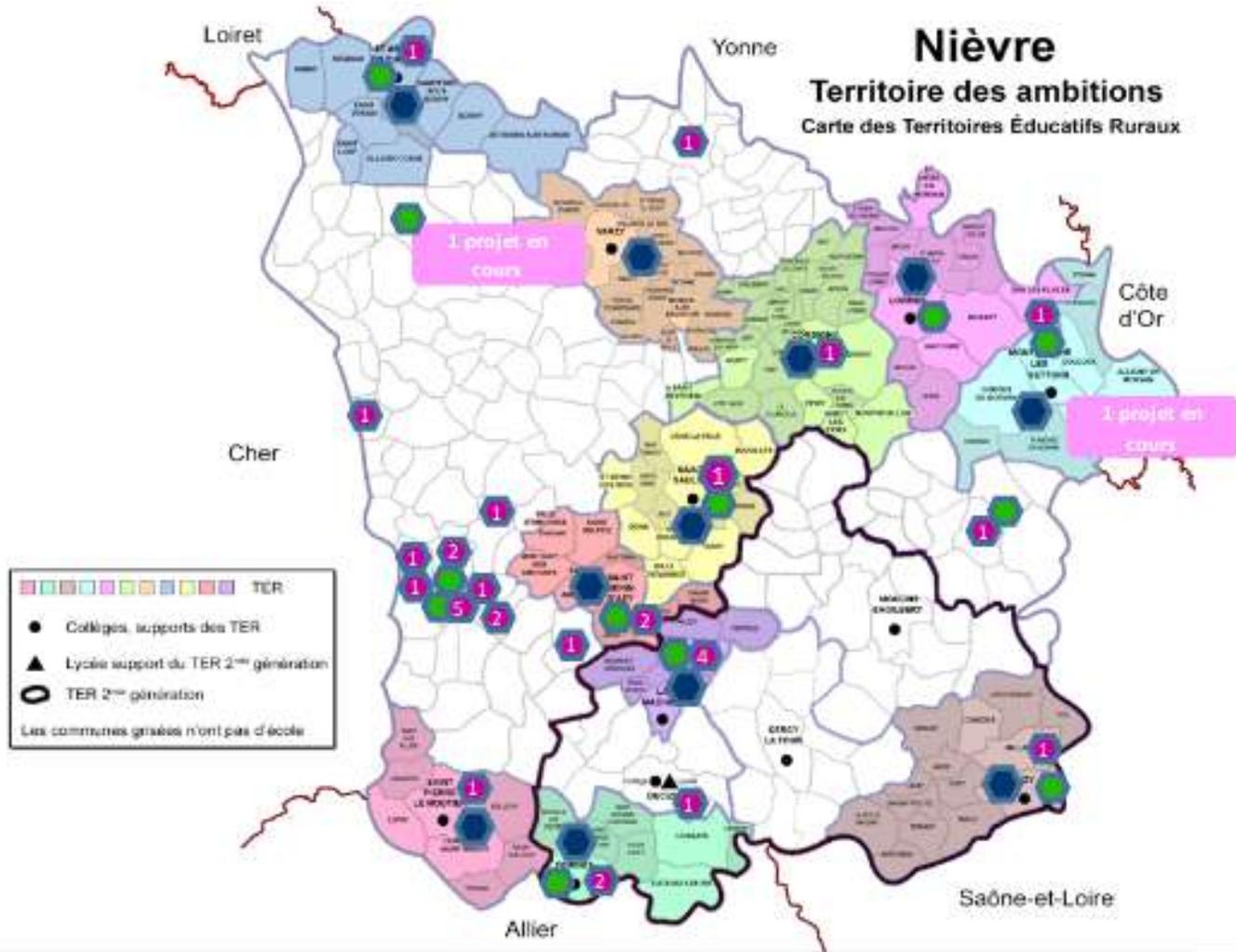
E) Aménagement des territoires ruraux : quelles solutions ?

Le RPI concentré : une organisation gagnante pour les usagers, les collectivités et les enseignants



E) Aménagement des territoires ruraux : quelles solutions ?

Ressources financières dans la Nièvre



TER : 30 000 euros annuels pour chaque TER sur 3 ans

41 projets CNR Éducation : 730 560 euros à la date du 09/01/2024

Collège de demain : 50 000 euros



ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. Le choc des savoirs :

Fruit d'une mission composée d'experts nationaux et de professeurs du terrain qui ont auditionné pendant deux mois près d'une centaine d'acteurs éducatifs, scientifiques et syndicaux.



ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

a. Les constats

- Des progrès au primaire depuis 2017.
- Les résultats PISA 2022 confirment la baisse du niveau des élèves français au collège.
- Les évaluations nationales et internationales démontrent la nécessité d'une réforme du collège.



ACADÉMIE
DE DIJON

Liberté
Égalité
Fraternité

Focus sur l'école primaire : *le niveau des élèves progresse grâce à l'effort d'investissement massif conduit depuis 2017.*

A l'échelle d'une génération, les évaluations nationales comme internationales montrent une dégradation globale du niveau des élèves français.

(maîtrise des automatismes en orthographe, grammaire ou calcul - capacité à résoudre des tâches complexes en compréhension, résolution de problèmes.)

Pour mesurer le niveau des élèves, notre pays s'est doté d'évaluations nationales construites par la DEPP, qui complètent les évaluations internationales réalisées notamment par l'OCDE.

Les résultats de ces évaluations nous permettent de mesurer là où nous pouvons et nous devons progresser.

Focus sur l'école primaire

Des premiers résultats encourageants :

- L'étude PIRLS 2021, conduite dans 57 pays auprès d'élèves de CM1, a ainsi montré que les élèves français sont les seuls d'Europe à progresser en compréhension de l'écrit depuis 2016.
- Ces résultats sont confirmés par les évaluations nationales conduites à la rentrée 2023, qui montrent des progrès substantiels à l'entrée en 6^{ème} depuis 2017.
- Ces progrès concernent toutes les académies et l'ensemble du territoire national.

b. Les mesures

Une mobilisation générale pour élever le niveau de tous les élèves.

AXE 1 :

Mieux soutenir les professeurs pour mener la bataille des savoirs.

AXE 2 :

Adapter l'organisation des enseignements aux besoins de chaque élève.

AXE 3 :

Réhausser le niveau d'exigence et d'ambition pour tous les élèves.



Axe 1 – Mieux soutenir nos professeurs

1	Des programmes articulés autour d'objectifs annuels		À partir de la rentrée 2024
2	Les programmes de mathématiques aborderont plus tôt les fractions et les nombres décimaux en favorisant une approche concrète et imagée (« méthode de Singapour »)		À partir de la rentrée 2024
3	Des programmes de langues plus précis pour un enrichissement linguistique historique et culturel		Rentrée 2025
4	Un socle commun réorganisé autour de compétences disciplinaires, de compétences psychosociales et de repères de culture générale		Rentrée 2025
5	Des manuels labellisés, obligatoires en mathématiques et en français dans le 1 ^{er} degré		À partir de la rentrée 2024
6	Financer l'achat des manuels en mathématiques et lecture au CP et au CE1 afin que tous les élèves et leur professeur en soient dotés		À partir de la rentrée 2024



ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. La loi Rilhac

*Point sur le groupe de travail réuni au ministère le 31 janvier 2024.
Examen du projet de circulaire relative à la modification de l'arrêté du
28 novembre 2014 concernant l'organisation de la formation des
directrices et directeurs d'école et à l'évaluation de ces personnels.*

Formation des directrices et directeurs :

Ce que prévoit la circulaire...

- 3 jours de formation avant inscription sur liste d'aptitude de directeurs.
- 3 semaines de formation avant la prise de poste (mise en place après le mouvement, en fin d'année scolaire).
- 2 semaines après la prise de poste (dans les 6 mois avant la titularisation).
- 3 jours à la fin de la première année d'exercice.

Evaluation des directrices et directeurs :

Ce que prévoit la circulaire...

Comme le prévoit la loi Rilhac, les directrices et les directeurs seront évalués tous les 5 ans (ou dans les 3 ans suivant la première titularisation sur le poste).

La circulaire apportera des précisions à l'arrêté du 31/08/2023 « L'agent est évalué au regard du référentiel de compétences » de 2014, qui reste pour le moment en l'état.

Cette circulaire définira les conditions de déroulement de l'évaluation, calquée sur l'entretien du rendez-vous de carrière issu du PPCR. Elle précisera également les modalités d'organisation de l'entretien professionnel, le contenu de l'évaluation, le compte-rendu notifié à l'agent·e et les modalités de recours.

Un formulaire récapitulant les compétences requises devrait également être joint en annexe.



ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4. Questions diverses